

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS « MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ »						
Intitulés et coefficients des épreuves et unités			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1. - Culture générale et expression	U1	4	Ponctuelle écrite	4 heures	Ponctuelle écrite	4 heures
E.2. - Langue vivante (*) - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Production orale en continu et interaction	U21	2	CCF		Ponctuelle écrite	2 heures
	U22	2	2 situations d'évaluation CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle Orale	20 minutes (1)
E.3. - Culture économique juridique et managériale	U3	6	Ponctuelle Écrite	4 heures	Ponctuelle écrite	4 heures
E.4. - Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité.	U4	8	CCF 1 situation		Ponctuelle Orale	50 minutes (2)
E.5. - Management des ressources humaines et gestion de la relation client	U51	5	CCF 1 situation		Ponctuelle	30 minutes
	U52	5	CCF 1 situation		orale Ponctuelle	(3) 30 minutes

Sous-épreuve E51 : Management des ressources humaines					orale	(4)
Sous épreuve E52 : Gestion de la relation client						
E6. - Participation à la sécurité globale	U6	6	Ponctuelle écrite	4 heures	Ponctuelle écrite	4 heures
Surveillance humaine et gardiennage	UF2		CCF 1 situation		Ponctuelle pratique et orale	30 mn
Module d'approfondissement sectoriel	UF3		CCF 1 situation		Ponctuelle pratique et orale	30 mn